



COMMUNE DE LE CHAMP-PRES-FROGES PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du **20 mars 2026 à 18h10** en mairie

Présents : JACQUIN Mylène, RIONDET Pascal, JEANSELME Pascale, THERY Eynard, VILLERMAIN Isabelle, RAFIN Maxence, MONTEL LOUIS Sandrine, JAITTE JérémY, NICOLLET Isabelle, PERRIN-BIT Marc, REYMOND Séverine, ZANOLI Nicolas, FLORES Angélique, BONNET MACHOT Jérémie, BARUZZO Caroline

Secrétaire de séance : JEANSELME Pascale

ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil
- I. Election du maire
- II. Fixation du nombre d'adjoints
- III. Election des adjoints
- IV. Charte de l'élU local
- V. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 09.03.2026
- VI. Désignation du délégué représentant la commune au sein de TE38
- VII. Délégations consenties au maire par le Conseil municipal
- VIII. Délibération Fixation du nombre de conseillers délégués
- IX. Délibération Indemnités du maire et des adjoints
- X. Composition commission d'appel d'offres
- XI. Date du prochain conseil

DELIBERATIONS

I – Election du maire

Le Conseil municipal, après avoir voté, proclame Madame JACQUIN Mylène, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Maire de la commune de Le Champ-près-Froges.

Madame JACQUIN Mylène déclare accepter ces fonctions de Maire.

Vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Décision : Adopté